



Déploiement éolien en Drôme et en Ardèche

L'aventure a commencé à Donzère

C'est à Donzère en 1999, qu'est né le premier parc éolien raccordé au réseau électrique. Depuis, deux autres parcs sont entrés en fonctionnement : celui de Rochefort-en-Valdaine composé de 23 éoliennes de 750 kWh, en décembre 2004 et celui de Roussas, composé de 12 éoliennes de 1750 kWh chacune, en janvier 2006.

En fait, depuis une dizaine d'années, le développement des énergies renouvelables est largement encouragé par l'Etat. La loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique du 13 juillet 2005 qui pointe l'objectif à atteindre : faire en sorte que 21% de la production d'énergie électrique soit d'origine renouvelable, alors qu'elle ne représentait que 14% actuellement.

Un peu plus de la moitié de la puissance éolienne de Rhône-Alpes

Dans ce contexte, la Drôme accueille un peu plus de la moitié de la puissance éolienne de Rhône-Alpes et 3,2% de la puissance éolienne nationale. Autant dire que le département s'est largement investi dans le développement des énergies renouvelables en utilisant le vent



bien entendu, mais également l'eau et le soleil par le biais des dispositifs hydrauliques et solaires.

Il faut dire que la Drôme est l'une des régions de France les plus ventées et qu'à ce titre, l'implantation d'éoliennes est pour le moins cohérent.

Reste que l'implantation de ces grandes hélices fixées au bout de mâts géants doit prendre en compte un patrimoine existant, qui se présente comme un élément fort du paysage. Notons au passage que la Drôme compte 274 monuments historiques, dont 191 inscrits et 83 classés. Le périmètre de protection autour de tout monument historique correspond à un rayon de 500 mètres.

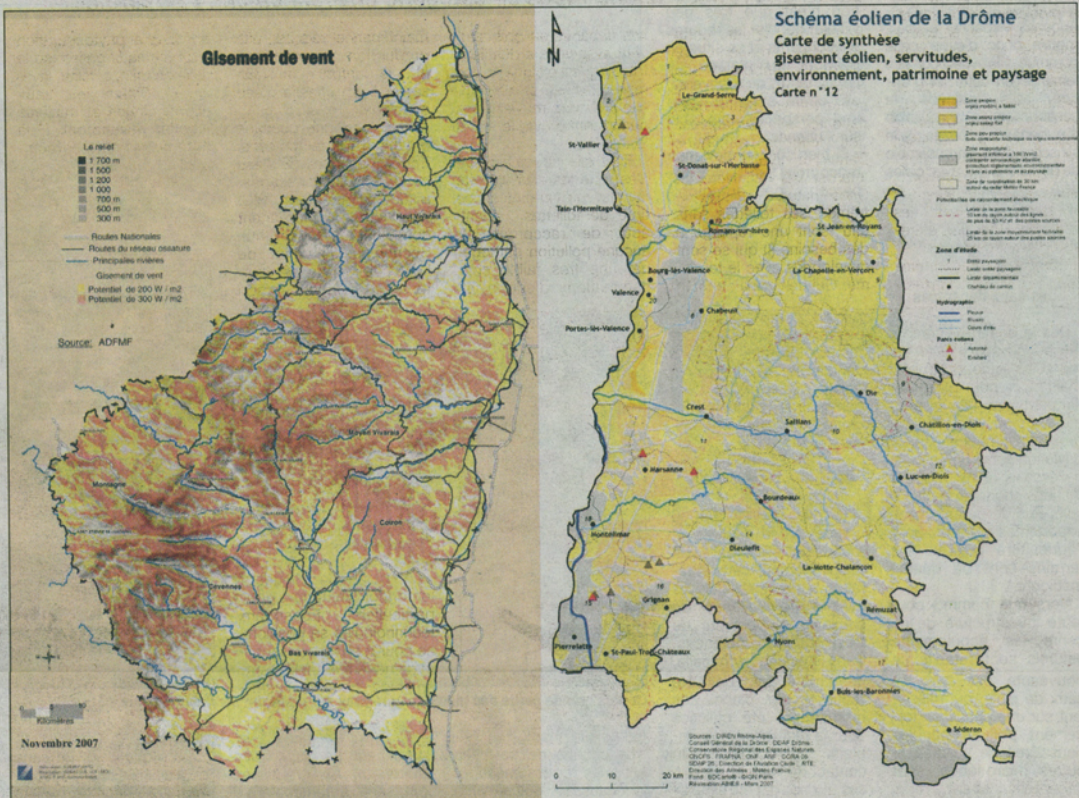
La formule éolienne est aussi adaptée à l'Ardèche

On aura compris que la Drôme est une région de France très ventée et donc où "la formule éolienne" a connu un développement récent. Mais de l'autre côté du Rhône, l'Ardèche connaît une situation similaire. Et pour cause, au sein de la région Rhône-Alpes, une prospection du gisement éolien réalisée en 2002 montre que l'Ardèche est l'un des départements à plus fort potentiel avec la Drôme. Près de 60% du territoire est concerné par des vents d'un peu plus de 6 m/s, et 30% est touché par des vents de 4 m/s (vitesse minimale de démarrage des éoliennes).

Un réseau électrique structuré en Ardèche

Il faut savoir que le réseau électrique est structuré en Ardèche avec une ligne THT de 400 KV

C'est en 2005 que l'Etat s'est lancé dans la réalisation du schéma éolien de la Drôme avec la loi de programmation fixant les orientations de la politique énergétique. L'objectif : que la production d'électricité soit à 21% d'origine renouvelable d'ici 2010, contre 14% actuellement.



Le territoire de l'Ardèche et de la Drôme accueille d'ores et déjà de nombreuses éoliennes.

parallèle au Rhône, qui permet notamment le raccordement de la centrale nucléaire de Cruas, avec deux grosses bifurcations en 225 KV au sud, en direction de la Haute-Loire.

Les lignes 63 KV sont présentes sur la plupart du territoire départemental, mais avec des capacités d'accueil parfois très limitées. A bien des égards, la pro-

duction d'électricité par le biais des éoliennes va dans le sens de cette recherche de protection de l'environnement et de production d'énergie propre.

Les éoliennes profitent d'une situation géographique et d'une climatologie particulièrement adaptée. La vallée du Rhône célèbre pour le violent mis-

tral qui souffle une bonne partie de l'année est le meilleur atout au service de cette technologie récente qui s'inscrit aussi et surtout dans le futur.

Installation d'une éolienne C'est un véritable métier...

Il y a quelques années, M. Harel était chef d'entreprise dans le nord de la France. La société qu'il dirigeait était notamment composée d'un département "énergie" et il a eu envie de se consacrer uniquement à ce nouveau mode de production d'énergie.

Voilà trois ans que M. Harel s'est installé dans la région de Montélimar et il s'est notamment spécialisé dans l'installation d'éolienne chez les particuliers. Il explique

qu'il est difficile de donner un tarif de base car les configurations d'installations sont très différentes. M. Harel déclare qu'une installation doit être précédée d'une étude sérieuse tant sur le plan de la mesure des flux de vent que sur la faisabilité générale du projet.

50% de crédit d'impôt sur les fournitures

"Dans tous les cas, les propriétaires qui font le choix de l'énergie éolienne bénéficient d'un crédit d'impôt de 50% sur les fournitures. Dans le cas où ils sont imposables, cette somme est à déduire du montant de leur imposition. S'ils ne sont pas imposables la somme déduite leur est versée l'année suivante sous une forme de subvention." précise M. Harel qui insiste sur l'absence de nuisances.

"Les éoliennes que l'on installe dans les jardins ne font pas de bruit. Elle n'ont rien à voir avec les éoliennes d'ordre industriel. En fait, la société Hareléolien qui décline le slogan "Une énergie pure à volonté" s'occupe des études préalables à l'implantation, mais elle gère aussi les installations proprement dites et la maintenance des éoliennes. La société de M. Harel s'occupe aussi de l'installation d'éoliennes sur des sites isolés. "Certains

propriétaires de beaux terrains éloignés des zones urbaines et non desservies par une ligne EDF ont recours à la dynamique de l'éolienne. On met en place tout le dispositif qui permet aux gens de bénéficier d'une source d'énergie" explique M. Harel qui ajoute : "Et ceux qui le désirent peuvent même produire de l'électricité et la revendre à EDF". www.harel-éolien.fr 06.67.42.86.73



M. Harel.



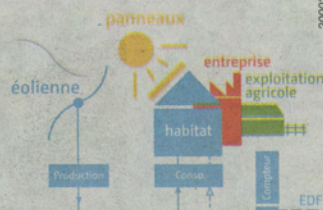
Toute une gamme d'éoliennes au service du particulier.

Produisez votre énergie !

Vent sur éolienne, soleil sur panneaux = électricité et pompage d'eau gratuits

A vous de choisir !

- Réduisez votre facture
- Gagnez en autonomie
- Devenez investisseur
- Préservez la planète



Des solutions individuelles...

Harel sarl
 BP 153
 26204 Montélimar cedex
 tél. 06 67 42 86 73
 courriel : herve.harel@harel-eolien.fr
 site internet : www.harel-eolien.fr